

La traduction artisanale est-elle condamnée ?

Jacques Poisson

Volume 20, Number 2, juin 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003848ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003848ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poisson, J. (1975). La traduction artisanale est-elle condamnée ? *Meta*, 20(2), 129–140. <https://doi.org/10.7202/003848ar>

La traduction artisanale est-elle condamnée ?

Le traducteur-artisan n'est-il pas déphasé dans une civilisation qui s'achemine vers l'âge post-industriel ? Ne voit-il pas ses moyens s'amenuiser de jour en jour relativement aux exigences nouvelles, en particulier dans le domaine terminologique où la masse des difficultés s'accroît à un rythme trop rapide pour les possibilités d'acquisition de l'individu, voire du corps professionnel ?

Ce point de vue peut sembler alarmiste, mais on comprendra qu'il n'en est rien. Il ne met pas en cause non plus les mesures de rationalisation déjà amorcées à Montréal et à Ottawa, mais il implique simplement qu'elles ne sont pas suffisantes. La société et ses moyens d'expression évoluent à une cadence devant laquelle nos efforts de rattrapage m'apparaissent comme surannés. Dans l'ensemble, les méthodes et les instruments du traducteur sont les mêmes qu'il y a une génération. Pour nous adapter à notre époque changeante, toutefois, ne nous faudrait-il pas une plus grande faculté de renouvellement ?

L'instrument de base

Notre instrument de base anglais-français est toujours le *Harrap*, ouvrage élaboré pour l'essentiel avant la Deuxième Guerre mondiale. Certes, il est irremplaçable, mais comment pourrait-il convenir pleinement à nos travaux quotidiens, où foisonnent les néologismes de création américaine ? Devant la prolifération lexicale qui caractérise l'anglo-américain, nous sommes doublement démunis : nous œuvrons en artisans et nos principaux outils sont périmés.

L'inflation lexicale

Le lexique, comme l'économie, connaît à l'heure actuelle une inflation rapide. Il n'y a pas lieu de nous attarder sur ce phénomène sociolinguistique, perçu de tous, mais n'importe-t-il pas d'en peser les conséquences pour notre activité professionnelle et de chercher comment y faire face le mieux possible ?

Langue commune

Si nous tenons pour admis que, du côté anglais, le *Webster* (intégral) nous offre un répertoire suffisant de la langue commune, malgré une certaine surcharge en dialectalismes, en archaïsmes, en mots rares et en termes techniques dont le

choix peut sembler arbitraire, il y aurait intérêt à établir quel est l'écart entre les ressources de cet ouvrage à retenir et celles dont rend compte le *Harrap*. Cette confrontation indiquerait l'ordre de grandeur des lacunes à combler dès maintenant et lors des mises à jour périodiques ou continues qu'il conviendrait de prévoir pour plus tard.

On objectera que le traducteur a toujours le loisir de consulter deux séries de dictionnaires unilingues pour découvrir ou préciser les significations ; c'est juste, mais les gloses ne le mettront pas toujours sur la piste des équivalences. De plus, dans les nombreux cas où il serait futile d'en chercher, le nouveau dictionnaire bilingue pourrait comporter un avertissement. Il y aurait avantage aussi à ce que les usagers de l'ouvrage soient informés des recherches infructueuses ou inachevées. Des indications sur la voie à suivre ou les procédés à prendre pour compenser les lacunes ou les défauts d'équivalence épargneraient au traducteur beaucoup de peine et de perte de temps. Bref, nos dictionnaires bilingues seraient plus utiles si, débordant le cadre des investigations lexicographiques menées à bonne fin, ils mettaient à profit la lexicologie comparée, l'étude scientifique des vocabulaires anglais et français et une connaissance approfondie des besoins de notre profession. En attendant pareille somme, il y aurait déjà beaucoup à tirer d'un dictionnaire bilingue à jour, fondé sur les meilleurs dictionnaires américains et assorti de remarques complétant les équivalences ou en tenant lieu. Cet instrument de travail augmenterait nos moyens dans l'immédiat et nous orienterait peu à peu vers des méthodes plus rationnelles, plus scientifiques.

Les efforts pour réaliser la machine à traduire n'ont pas donné, semble-t-il, de résultats satisfaisants, mais ils pourraient sans doute inspirer en partie le renouvellement du dictionnaire bilingue.

Les terminologies particulières

En principe, la spécialisation des traducteurs devrait résoudre ou atténuer le problème des terminologies à évolution rapide. Dans la pratique, les choses ne sont pas aussi simples. D'abord, les textes courants ou de vulgarisation, soit le gros du travail, débordent pour bon nombre sur diverses disciplines. Ainsi, un traducteur spécialisé en informatique se verra confier des textes traitant de cette science sous tous les angles imaginables : juridique, sociologique, linguistique, mathématique, etc. Souvent, il sera presque aussi désarmé que s'il abordait un domaine nouveau.

La quasi-impossibilité de la spécialisation

Au début de ma carrière, un vif intérêt pour la politique et les relations internationales me valut d'être affecté au ministère des Affaires extérieures (étrangères). Je pensais que cette spécialisation me faciliterait la maîtrise d'une terminologie particulière. Or, l'expérience ne tarda pas à me détromper. Les champs d'intérêt du ministère pouvaient varier à l'infini, depuis la riziculture jusqu'à la cobalthérapie, pourvu qu'intervînt un rapport de pays à pays. L'aspect qui m'avait attiré ne caractérisait qu'une infime proportion des textes à traduire. Cette quasi-impossibilité de la traduction, je n'ai cessé de l'éprouver ou d'en être témoin par la suite.

Parfois certains traducteurs de la fonction publique exprimaient le vœu que le travail soit réparti suivant les aptitudes et les connaissances de chacun, plutôt que d'après les structures administratives. Pour appliquer cette méthode, il eût fallu, je suppose, non seulement surmonter une foule d'obstacles de régie interne, mais distribuer par tranches les textes débordant sur plusieurs disciplines. Or, il eût été difficile en outre de concilier cette fragmentation avec l'unité de ton et l'uniformité terminologique sans un lourd travail de révision.

Les facteurs de l'inflation lexicale

Citons pour commencer l'essor extraordinaire qu'ont connu après la dernière guerre mondiale les sciences et les techniques, qui ne cessent de s'étendre à de nouveaux domaines. Songeons que le *Harrap* est muet sur des termes aussi courants que *cybernetics* et *computer science*, qui désignent des techniques trop récentes. Les mises à jour de nos principaux instruments de travail ne sont pas assez fréquentes ni assez générales.

L'industrie et le commerce fabriquent aussi quantité de termes. La fièvre des néologismes est contagieuse. Quiconque prend la plume cède presque fatalement à la tentation de créer des mots. Cette incontinence est sûrement un facteur de babélisme. Une langue, en mettant trop rudement à l'épreuve la mémoire de ses usagers, affaiblit sa valeur de communication. Dans un essai remarquable¹, Stanislaw Andreski a dénoncé quelques maladies du langage se rattachant à l'incontinence.

L'auteur s'en prend au jargon psychologique où, par exemple, *need autonomy*, *need achievement* et *need affiliation* sont employés respectivement pour *self-reliance*, *ambition* et *sociability*, en vertu d'une vaine recherche de l'hermétique et malgré la règle de grammaire voulant que le nom en fonction d'adjectif soit antéposé (affiliation need). Comment le traducteur s'y retrouvera-t-il s'il ignore ces préciosités ésotériques et que, par surcroît, il rencontre le simple symbole N_{af} ou N^a perdu dans un texte d'une discrétion absolue sur la clef du code ? Comment découvrira-t-il que N_{af} tient lieu de *need affiliation*, puis d'*affiliation need*, ou *sociability* en anglais authentique ? Il lui faudra en premier lieu détecter la discipline dont relève le cryptogramme, pour en demander ensuite le déchiffrement à des spécialistes, à supposer qu'il en ait le temps et la possibilité. Et quand il apprendrait que N_{af} représente *affiliation need*, serait-il pour autant sur la piste d'une équivalence française appropriée ? L'expression ne suggère pas « sociabilité », sauf pour qui connaîtrait Henry A. Murray ou ses imitateurs, ou qui bénéficierait d'un hasard de lecture extraordinaire.

Pour un glossaire de décodage

Andreski m'a confirmé dans l'opinion que nous avons besoin non seulement d'un nouveau dictionnaire anglais-français, mais d'un glossaire *anglais codé-anglais-français* pour faire le pont entre la langue hermétique de départ et la langue d'arrivée. Je verrais très bien la Banque de terminologie dans le rôle de maître d'œuvre.

1. André Deutsch, *Social Sciences as Sorcery*, Londres, 1972.

Développement des terminologies et prolifération des jargons

En anglo-américain, les terminologies particulières connaissent une expansion qui dépasse de loin les possibilités de mise à jour ou de rattrapage du traducteur-artisan. Et, pour le comble, ce phénomène s'accompagne d'un essor inouï des jargons savants, dont le *mumbo jumbo*. Nous sommes complètement débordés par cette double inflation, sauf si nous disposons d'un temps illimité pour la recherche terminologique et les lectures préparatoires, conditions rarement réalisées il va sans dire.

L'impasse

Notre profession serait donc dans l'impasse, si les observations qui précèdent sont justes. Cette conclusion est renfermée implicitement d'ailleurs dans les réflexions spontanées de bien des traducteurs. Mais, devant la complexité et la fluidité de la question, on se demande s'il n'est pas présomptueux de se prononcer. On hésite, on temporise et on continue de subir, faute de mieux cerner la situation. Pour ma part, en formulant une opinion j'accepte le risque d'une subjectivité excessive, mais j'ai le sentiment d'exprimer ce que ressentent beaucoup de traducteurs. Un sondage auprès des membres de notre profession dégagerait sans doute deux attitudes plus ou moins instinctives, plus ou moins raisonnées ; les uns se rangeraient naturellement aux positions de E. Cary², qui assimile notre travail à un art ; les autres, à celles de Georges Mounin³, pour qui l'*art de traduire* devrait s'appuyer sur une théorie de la traduction.

L'impasse immédiate, quant à nous, tient aussi à des faits que Mounin n'a pas abordés, telle une prolifération du lexique américain où entrent à la fois dynamisme et incontinence. On a par moments l'impression que la luxuriance lexicale étouffe la syntaxe, ce qui engendrerait la « stagflation », comme on dirait en jargon économique : stagnation syntaxique et inflation du vocabulaire.

La mutation et l'« explosion » (sic) de l'anglo-américain déroutent notre corps professionnel. Nous ne sommes pas seuls dans l'embarras, comme le montre la piètre « lisibilité » de la plupart des traductions de l'américain effectuées en France. Par contre, les ouvrages traduits du russe, de l'anglais, de l'espagnol ou de l'italien y seraient d'une meilleure venue.

Pour sortir de l'impasse, il nous faudra repenser l'art de traduire et explorer les voies ouvertes par Mounin, s'il nous semble que le structuralisme peut donner raison à cet auteur.

Ébauche d'une réorganisation

Envisageons pour le moment un début de réorganisation par des mesures concrètes.

2. *Comment faut-il traduire ?* cours polycopié, 1958.

3. Georges Mounin, *les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, 1963.

La première consisterait à nous doter d'un dictionnaire anglais-français qui tiendrait compte des ressources utiles du *Webster* tout d'abord, et peut-être d'autres ouvrages lexicographiques américains. Différer cette tâche serait accepter le déphasage dans un domaine touchant la partie de notre travail qui se prête le mieux à l'observation, soit celle des correspondances lexicales. Les lacunes d'un dictionnaire bilingue sont plus perceptibles et faciles à démontrer que, par exemple, le besoin d'une théorie de la traduction.

En deuxième lieu, il nous faudrait un instrument de décodage pour la partie hermétique du lexique américain, dont le *mumbo jumbo*. Le glossaire trilingue évoqué plus haut suffirait peut-être. Quelle que soit la forme de l'ouvrage, on devra prévoir une mise à jour accordée au rythme de l'inflation.

Troisièmement, divers services auxiliaires seraient mis à la disposition du traducteur, qui serait ainsi tiré de sa solitude d'artisan. Les premiers services à développer ou à créer seraient les suivants :

- a) Une banque de terminologie, dotée d'un personnel nombreux et hautement spécialisé, qui libérerait le traducteur des recherches lexicales devant lesquelles il est souvent démuni et dont il ne peut s'acquitter qu'avec lenteur et incertitude ;
- b) Un centre d'information documentaire ;
- c) Un service de recherche ayant mission d'inventorier les traquenards de l'anglais aux niveaux de langue intéressant le traducteur et de dépister au jour le jour les nouvelles difficultés. Ce travail mettrait à contribution diverses disciplines linguistiques : lexicographie, lexicologie, stylistique puis, éventuellement, science de la traduction. Les observations accumulées par ce service pourraient fournir les éléments d'un dictionnaire des difficultés à l'usage de notre profession.

Réorientation

Notre activité professionnelle, à moins de reposer sur une étude scientifique des deux langues orientée vers les besoins de la traduction, ne pourra produire que des résultats hasardeux et inégaux. Nos idées sur l'anglais et le français, sur leurs ressources, leurs particularités, leurs lacunes et leurs défauts respectifs procèdent le plus souvent d'observations empiriques et fragmentaires, et parfois de préventions ayant cours dans l'entourage. Or, pour relever notre niveau moyen de compétence, nous aurions intérêt à analyser le *traduisible* et l'*intraduisible* de chacune des deux langues par rapport à l'autre. Ces deux caractères sont généralement susceptibles d'une graduation qu'il s'agirait de systématiser non pas en vue de principes rigides mais d'éclairages permettant de mieux discerner les difficultés de traduction. Même devant l'intraduisibilité totale, une perception nette ne serait pas superflue : elle aiderait du moins à décider s'il convient de recourir à l'emprunt ou de chercher des solutions obliques. De toute façon, il y a sûrement là des voies à explorer, comme l'illustreront quelques exemples.

Glissement du nom vers l'adjectif

L'anglo-américain tend à privilégier l'adjectif aux dépens du nom. Ainsi, la notion substantive de *cause* sera exprimée par l'adjectif plutôt que par le nom.

Causal factor sera préféré à *cause* et à *factor*, comme *computer system* à *computer*. Il ne faut pas confondre ce glissement avec l'hypostase, où c'est le signifiant qui passe d'une catégorie à l'autre (boire/le boire), et non le signifié (cause/causal).

Le traducteur sensibilisé aux faits linguistiques de cet ordre sera mieux préparé à résoudre quotidiennement les difficultés qu'ils posent. Ajoutons qu'une réflexion collective en la matière contribuerait à une saine évolution de notre art.

Dans l'immédiat, *causal factor* serait moins souvent rendu par « facteur causal », ce pléonasme maladroit. Les « déviations » analogues en anglais artificiel sont très nombreuses, mais il ne semble pas que notre corps professionnel ait appris à en systématiser l'observation. Savons-nous, par exemple, si le glissement du nom à l'adverbe dans *to be trained musically* (au sens d'« étudier la musique ») correspond à une tendance ou est un fait isolé ? Et à quoi faut-il attribuer la prolifération des abjectifs composés du type de *trade-oriented* et comment les rendre en français ? La traduction variera probablement selon que nous prêterons à *oriented* la valeur d'un suffixe de relation ou d'atténuation, ou que nous y verrons un simple explétif. Là aussi une vue d'ensemble nous serait utile, nous éviterait bien des tâtonnements et des maladresses.

Tendances à vider le substantif de sa signification

Le phénomène dont il est question ici est peut-être un commencement de grammaticalisation, en ce sens que le nom ne servirait plus que de support à l'adjectif qui demeurerait seul chargé de signification.

Le Webster (New Collegiate) définit *influence* : « *The act or power of producing an effect without apparent exertion of force or direct exercise of command.* » La quasi-grammaticalisation du substantif dans *non-coercial influence* illustrerait, à mon avis, une tendance de l'anglais ou de l'anglo-américain que nous aurions intérêt à étudier comme traducteurs. N'est-ce pas que les pléonasmes du type « influences non coercitives » révèlent chez nous le texte traduit, ou plutôt la traduction inachevée ? Enfin, analyser les traits distinctifs du français de traduction nous aiderait à affiner notre sens du français idiomatique, par opposition, par contrecoup.

L'humain et l'inanimé

En français nous disons spontanément :: « votre lettre m'a appris que... », mais nous ne pousserions pas l'assimilation de la chose à la personne jusqu'à : « votre lettre pensait que... »

La frontière entre l'animé et l'inanimé est floue en français comme en anglais, mais, sauf erreur, elle serait un peu moins indéterminée dans notre langue. Le traducteur averti ne donnera pas dans le piège que constitue *I agree with your opinion*. Il ne rendra pas ce tour par « je suis d'accord avec votre opinion », sachant qu'en français « on est d'accord avec quelqu'un sur quelque chose », ou encore « en un point » ou « pour tout » (voir Grevisse).

En anglais savant, certains suffixes jouissent d'une grande faveur. Ainsi *physical* et *technical* y cèdent presque toujours la place à *physiological* et *technological*.

Devons-nous suivre l'anglais ou baisser d'un registre au besoin ? En d'autres termes, serons-nous fidèles au *message* et respectueux de la langue d'arrivée, ou rendrons-nous la tonalité affective, l'emphase ? Pour ma part, j'inclinerais pour la première démarche à moins qu'il ne s'agisse d'une œuvre où l'attitude de l'auteur aurait une importance particulière.

Du « mumbo jumbo » vers le français ou vers l'hexagonal⁴

Quand un texte est rédigé en *mumbo jumbo* plutôt qu'en anglais standard, faut-il le traduire vers le français ou vers l'hexagonal ?

Avant de risquer une réponse à cette question, il convient de donner la parole à Robert Beauvais :

« L'alphabétisation est impérative, exonérée et désacralisante. »

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela signifie que « l'instruction publique est obligatoire, gratuite et laïque ».

En quelle langue ? En hexagonal. Qu'est-ce que l'hexagonal ?

C'est le langage qu'on parle dans l'Hexagone. Et qu'est-ce que l'Hexagone ?

C'est la France.

On voit que la préciosité et le pompiérisme d'un certain anglais ont leurs pendants dans l'hexagonal, ou peu s'en faut. Là encore se pose la question du choix entre la fidélité au contenu et la fidélité au ton. Le vocabulaire de l'hexagonal, indépendamment de ses défauts, n'a pas la diffusion du français hors des frontières. De plus, il est éphémère, obéissant à la mode, aux caprices de la télévision, de la radio et de la presse. Enfin, est-ce que la fidélité bien conçue doit embrasser les maniérismes ?

Toutefois, l'hexagonal, tout comme le *mumbo jumbo*, renferme des trouvailles nullement hermétiques. Ainsi, il se pourrait que rien n'égale « *coordonnées* » pour rendre *whereabouts*. À l'extrême opposé, je citerais *hypostasier* pour « accorder une préférence ». L'expression « à degré de scientificité élevé » (savant) occuperait une place intermédiaire.

Attitudes à l'égard de l'anglais et du français

Le minimum d'objectivité et de détachement que notre profession exige sous ce rapport est particulièrement difficile à réaliser au Canada. Le passé et la situation présente engendrent trop de complexes. Combien de fois ai-je entendu des traducteurs condamner passionnément la France pour sa perméabilité à l'anglicisme et faire immédiatement après l'éloge de la langue anglaise pour son aptitude à emprunter des mots étrangers, en particulier des mots français.

4. Robert Beauvais, *l'Hexagonal tel qu'on le parle*, Hachette, 1970.

Mais les Québécois ne sont pas les seuls à déraisonner de la sorte. Même d'excellents auteurs comparatistes, tel Veslot, ont versé à certains moments dans une ferveur jalouse envers l'une des deux langues. Or, l'exclusivisme et les préférences trop affectives sont des traquenards psychologiques pour le traducteur. Il faut accepter dans le français et l'anglais des systèmes de communication et de pensée plus ou moins autonomes, plus ou moins précis, plus ou moins riches et plus ou moins sains, — ce qui n'interdit pas l'attachement normal pour la langue maternelle.

Si l'influence américaine dans le monde a des répercussions sur l'évolution linguistique de tous les pays occidentaux, dont la France malgré son rayonnement culturel, c'est que les États-Unis détiennent à leur tour la prépondérance internationale. L'histoire nous enseigne que ce n'est pas là un fait nouveau. Évidemment, l'équilibre de la langue française est moins facile que si la France occupait la même place dans le concert des nations que sous Louis XIV. Ne soyons pas nostalgiques pour autant, et gardons-nous, quand nous constatons un nouvel américanisme en France, du complexe de l'enfant dont la mère est violée. Par contre, il ne faudrait pas que la sérénité nous incline au relâchement, qu'elle nous fasse passer du conservatisme au laxisme. Il s'agit pour nous de chercher ensemble une attitude mesurée, raisonnable, accordée à l'histoire et à la vie.

Quoi qu'il en soit, c'est la France, et plus particulièrement Paris, qui détermine le « bon usage » dans le monde francophone ; c'est là que nous allons chercher nos modèles et nos normes, d'une manière générale. Cette centralisation, contrairement à ce que pensent certains esprits chagrins, n'est pas le propre de notre communauté linguistique. Je n'en connais aucune où ce soit la province qui donne le ton. Soumettons-nous modestement à cette réalité, mais sans excès de conformisme. Paris n'est pas dans le Québec, non plus que Londres ou New York dans le Canada anglais.

Normalisation difficile

Lorsqu'une terminologie savante est créée au sein d'une communauté linguistique, il en résulte des difficultés d'adaptation pour les autres. Le nouveau lexique y met un certain temps à se stabiliser, à s'acclimater. Des traductions disparates et des attitudes divergentes à l'égard de l'emprunt entraînent des flottements et des équivoques. À cette étape, le besoin de normalisation est vivement senti, mais fort difficile à satisfaire. Le traducteur à la recherche de modèles dans les ouvrages français doit alors tenir compte de cette situation et exercer une grande prudence. Bref, pour faire un choix judicieux de ses sources, il faut savoir où en est la normalisation, le cas échéant. Celle-ci, il va de soi, doit être réalisée à l'échelle du monde francophone.

Le piège de la retraduction

Le point soulevé ici se rattache au projet d'une banque de terminologie pleinement développée et d'un centre d'information documentaire. On se rappellera que nos journaux publiaient en retraduction, il y a quelques années, des extraits

de discours prononcés par des hommes politiques de France, de Belgique ou d'ailleurs. Ce procédé donnait des textes méconnaissables.

Les cas d'incongruité ne sont pas toujours aussi patents. Il arrive que la source française d'une terminologie particulière soit moins transparente. Alors, il y a risque de retraduction. Pour s'épargner de ridicules fourvoiements, il serait parfois nécessaire de consulter des services de terminologie ou de documentation.

L'enseignement de la traduction

La simple idée d'enseigner la traduction autrement que par la pratique sous surveillance suscitait encore un scepticisme extrême il y a une vingtaine d'années. On croyait plutôt à un art nécessitant des dons naturels, de la culture et un peu de pratique, outre la connaissance de deux langues. Que de chemin parcouru depuis !

Il n'est pas interdit de nous demander si nos écoles de traduction ont atteint la maturité, si elles répondent aux besoins du milieu et de l'époque. Sans vouloir minimiser leur mérite, j'incline à croire qu'elles en sont encore loin, et proposerais un débat amical sur le sujet.

« La critique est aisée, et l'art est difficile », je le sais bien ; aussi serais-je malheureux qu'on se méprenne sur mes intentions, sur l'esprit dans lequel j'aborde un domaine aussi complexe.

Au Canada la traduction prend des dimensions industrielles. La conscience de ce phénomène se reflète déjà dans l'automatisation des fichiers terminologiques. Elle sera plus lente sans doute dans l'enseignement, car la révolution informatique n'y met pas en cause *de facto* la pédagogie traditionnelle. Qui rêverait de remplacer les professeurs de traduction par des machines à enseigner ? Toutefois l'enseignement devra lui aussi s'adapter et innover, car il n'existe pas d'autres pays, en toute vraisemblance, où la traduction se pratique à une échelle comparable à la nôtre, sauf peut-être la Russie. Le cas échéant, il conviendrait de nous renseigner sur les théories soviétiques de la traduction et leur mise en œuvre.

Par ailleurs, les écoles universitaires de traduction se prêteraient sûrement à la recherche d'une méthodologie propre, car, au-delà de l'apprentissage, elles semblent encore chercher leur voie. On ne saurait leur en faire grief, puisque la profession elle-même, encore attachée à une conception artisanale, tarde toujours à définir ses besoins. Ajoutons avec Mounin que la linguistique occidentale n'a encore élaboré aucune théorie de la traduction, sauf en linguistique comparée. L'heure serait donc venue d'un effort collectif pour cerner de près les exigences de notre métier, tout en nous résignant d'avance aux impondérables.

Afin d'amorcer cette recherche, je répartirai provisoirement ces exigences en trois catégories : a) dons et aptitudes ; b) connaissances ; c) attitudes intellectuelle et psychologique.

Dons et aptitudes

Certains spécialistes voient des correspondances entre types caractérologiques et familles professionnelles. Sans aller aussi loin, nous pouvons admettre que notre

profession exige des dons naturels, et en particulier un minimum d'aisance dans le domaine de l'expression. Il faut au moins de l'aptitude à rédiger. C'est faute de ce talent qu'un bon nombre de traducteurs se cantonnent dans le travail juxtalinéaire. Des critères de sélection plus rigoureux leur auraient épargné un sort aussi minable. Ajoutons les dons d'analyse et une bonne mémoire, faute de pouvoir tenter ici une énumération exhaustive.

Les connaissances

Quelques professeurs m'ont confié qu'une forte proportion de leurs élèves ignoraient les rudiments de la grammaire, étaient dépourvus du sens de l'orthographe et manquaient totalement de rigueur dans le choix des mots. C'est dire que la connaissance de la langue maternelle n'occupe pas beaucoup de place dans les critères d'admission. Est-il réaliste d'enseigner l'art de traduire dans ces conditions ?

Les architectes, qui appartiennent à un monde où les conséquences de la moindre erreur éclatent vite au grand jour, n'oublient jamais, eux, qu'on ne peut élever de bâtiments sans de solides assises. Inspirons-nous de leur conduite et reconnaissons que l'art de traduire ne s'édifie pas sur l'ignorance de la langue maternelle. Tant qu'on négligera de tenir compte de ce principe, l'enseignement de la traduction donnera des résultats quelconques et entraînera des déboires traumatisants. L'université ne saurait combler en trois ans les lacunes des cours antérieurs, du milieu national et familial, de la culture personnelle. Si on se résout à appliquer des critères de sélection d'une grande sévérité, moins de diplômés sortiront des écoles de traduction, mais ils seront mieux préparés.

Du reste, le rendement moyen s'accroîtra si notre corps professionnel s'ouvre à une spécialisation de type nouveau, c'est-à-dire à une répartition du travail selon ses composantes plutôt que selon les divisions ministérielles ou les branches du secteur privé. Les recherches terminologiques et documentaires difficiles seraient confiées à des spécialistes, qui acquerraient vite en ces domaines une expérience presque inaccessible au traducteur-artisan et qui disposeraient d'un ensemble d'instruments de travail qu'il est presque impossible de réunir dans des services de traduction fragmentés et parcellaires.

Ce projet de réforme peut sembler présomptueux ; pourtant, il est déjà inscrit dans les faits, voire partiellement réalisé par la Banque de terminologie, ainsi qu'il en sera question plus loin.

Attitudes intellectuelle et psychologique

Dans l'exercice de sa profession, le traducteur doit observer une attitude de neutralité affective à l'égard des deux langues. Si, par exemple, il se laissait atteindre par les courants d'hostilité envers le français ou envers l'anglais qui empoisonnent notre milieu, la qualité du travail en serait souvent compromise. La fidélité à la langue de départ et à la langue d'arrivée exige un équilibre délicat entre le respect et l'esprit critique. Ceux qui en sont incapables par chauvinisme ou par xénophobie ne devraient pas se destiner à la traduction.

La Banque de terminologie

Cet organisme innovateur n'a pas besoin de présentation chez nous. Toutefois, il se peut que son rôle ne soit pas perçu avec toute la netteté souhaitable. Aussi suis-je heureux de témoigner personnellement d'une forme de concours dont elle est capable et qui est de nature, selon moi, à amorcer une réforme de notre profession.

Il y a quelque temps j'acceptais un texte à la suite d'un malentendu. Il m'avait semblé appartenir à la catégorie de la vulgarisation technologique. Or, j'allais m'y heurter à une multitude de termes hautement spécialisés et tout nouveaux. Il m'était impossible de terminer la tâche sans une sorte de recyclage. Fallait-il, à mi-chemin, revenir sur ma décision et retourner le texte à son expéditeur ? Avant de m'y résoudre, j'ai fait appel à la Banque de terminologie. Relevant le défi, elle chercherait volontiers, contre une rétribution modique, les équivalents français de tous les termes que je lui indiquerais. Non seulement elle s'est acquittée de cette tâche, mais elle a mis à ma disposition un choix d'ouvrages pouvant m'être utiles. Cette collaboration fructueuse m'a inspiré la confiance nécessaire pour rédiger les présentes réflexions.

La notion de fidélité

Si notre profession accepte le principe d'une réforme, il nous faudra approfondir la notion de fidélité. Qu'est-ce qu'une traduction fidèle ? La réponse semble aller de soi, mais elle se dérobe dès qu'on cherche à la préciser.

Commençons par reconnaître que la fidélité d'une traduction est toujours relative. C'est qu'il n'y a pas, d'une langue à l'autre, de correspondance entre les moyens d'expression. Par exemple, il n'existe probablement pas de synonymie absolue entre le français et l'anglais. Enfin, les grands linguistes ne peuvent se mettre d'accord pour définir, même en une seule langue, les concepts de *sens* et de *signification*. Quant à nous, nous pouvons constater dans notre travail quotidien qu'il y a peu de chance que beaucoup de mots coïncident par leur extension, leur compréhension et leurs harmoniques.

Indépendamment de la lexicologie proprement dite, des termes tels que *nation* ou *État* sont chez nous d'un emploi difficile du fait de réactions trop affectives, sinon de tabous. Parlez de « notre radio d'État », et on vous demandera pourquoi vous traitez de « fasciste » une société de la Couronne fort respectable.

Pour ces raisons et pour bien d'autres, fidélité et mot-à-mot sont incompatibles. Pourtant beaucoup de traducteurs s'y réfugient par découragement vis-à-vis d'un vocabulaire trop hermétique ou par inaptitude à rédiger. C'est aussi qu'ils redoutent davantage les contresens que les non-sens, sachant que ces derniers, plaies de la traduction linéaire, sont moins compromettants.

Un enseignement axé sur les exigences essentielles de notre métier, dont l'aptitude à rédiger, aiderait sans doute à mettre au point une discipline de fidélité au fond (déterminé par la langue de départ) et à la forme (déterminée par les normes, les usages et les idiotismes de la langue d'arrivée).

Fidélité et évolution du français au Canada

Si l'on songe qu'au Canada la traduction est probablement le principal facteur interne d'évolution du français, le problème de la fidélité ne saurait se poser dans la même perspective qu'en France, par exemple. Nos normes de fidélité et d'exactitude devraient en tenir compte. Autrement, elles laisseraient libre cours à l'érosion qui menace l'existence même de notre langue. Par la suppression graduelle de tous les traits originaux du français, les traducteurs détruiraient leur profession à la longue et mettraient fin au bilinguisme canadien.

Ce qui complique la perception de ce phénomène, c'est que la même érosion s'exerce un peu en France, au profit de la langue internationale dominante, comme ici. Cependant, ce facteur est largement compensé là-bas par beaucoup d'autres. La traduction linéaire à partir de l'anglais n'y agit presque pas sur la langue quotidienne, non plus que sur les œuvres en français de source, sauf en certains domaines circonscrits.

Au Québec, même nos lois provinciales portent l'empreinte de la langue juridique anglo-américaine. Il est donc urgent, si nous voulons mettre fin à une érosion probablement fatale, d'élaborer des normes de fidélité faisant une large part à la rédaction idiomatique et s'appuyant sur des services terminologiques d'un grand rendement et d'une haute fidélité.

En bref

Nous avons besoin d'un dictionnaire anglais-français adapté à notre époque et à notre milieu, et correspondant aux ressources utiles du Webster, et d'ouvrages comparables peut-être.

Il nous faut un glossaire qui nous aiderait à décoder l'anglais hermétique ou ésotérique.

Les services terminologiques actuels doivent être développés de façon à pouvoir libérer le traducteur de recherches rendues trop onéreuses, sinon impossibles, par la prolifération lexicale d'aujourd'hui.

L'enseignement de la traduction doit se conformer de plus près aux exigences de notre travail et tenir compte, en élaborant une méthodologie, de la fragilité culturelle de notre communauté. Il accorderait en outre une place importante à l'art de la rédaction.

Nous devons tendre vers des normes de fidélité permettant de concilier exactitude et rédaction idiomatique grâce à une méthodologie élaborée scientifiquement et à une collaboration étroite entre terminologues et traducteurs.

Il y aurait lieu d'établir un programme de recherche sur les difficultés que pose la traduction de l'anglo-américain vers le français par suite des structures propres à chacune des deux langues.